



**MINISTÈRES  
ÉDUCATION  
JEUNESSE  
SPORTS  
ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACADEMIE  
DE LYON

## Décision

**portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2026**

N° 00000ADTPY3010

**La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2026,

## DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe, session 2026, dans l'académie de LYON :

Monsieur NIGAY Jean-Florent, ingénieur d'études hors classe, président, Université Lyon 3, Lyon.

Madame VOSSIER Frédérique, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, experte, Université Grenoble Alpes, La Tronche.

Madame TRANCHAND Stéphanie, assistante ingénieure, Université Lyon 3, Lyon.

Monsieur HODGES Nicolas, technicien de recherche et de formation de classe normale, suppléant, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Fait à Lyon, le

La rectrice de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes, rectrice de  
l'académie de Lyon, chancelière des  
universités



Anne Bisagni-Faure